

CONSEIL MUNICIPAL : ORDRE DU JOUR

Le cinquième conseil municipal de l'année 2025 se tiendra le lundi 15 septembre 2025 en Mairie à partir de 18h15.

Nous vous rappelons que toutes les séances du conseil municipal sont publiques et que vous pouvez y assister.

A l'ordre du jour de lundi prochain : 10 rapports.

ORDRE DU JOUR

EDUCATION – ENFANCE - JEUNESSE

1. Rentrée scolaire 2025-2026.

FINANCES

2. Attribution d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
3. Budget Commune – Décision Modificative n°1 – exercice 2025.
4. Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables et de créances éteintes – Commune.
5. Délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire : information aux Conseillers Municipaux.

INTERCOMMUNALITE

6. Présentation des observations définitives de la Chambre régionale des comptes relatives à la gestion de l'Agglomération d'Agen (cahier finances et commande publique) pour les exercices 2019 jusqu'à la période la plus récente.
7. Présentation du rapport d'activité exercice 2024 : Syndicat Intercommunal de Voiries d'Agen Centre (SIVAC)

URBANISME

8. Transfert de propriété des parcelles constituant la voie privée de Borie ouverte à la circulation publique et classement de la voie dans le domaine public routier communal.

SOCIAL

9. Dénomination de la résidence située à proximité de la gare, réalisée par le bailleur social Domofrance.

MOTION

10. Appel à la libération du journaliste lot-et-garonnais Christophe GLEIZES.